

Réunion du 31 mars 2022

Procès-verbal N° 28

Présidence : M. Bernard MAY

Présents : MM. G. MARTIN, M. PINGUET, L. ERAY

Assiste : Mme A. TENAILLE

Excusés : Mme P. BEAURENAUD

RAPPEL

. Modification au calendrier

En cours de saison, **toute modification** de jour, d'horaire ou de terrain **devra être sollicitée par le biais du module prévu dans Footclubs jusqu'au mardi (minuit)**, sauf raison majeure. **Confrontée, chaque semaine, à de nombreux abus, la commission précise qu'elle se réserve le droit de refuser toutes les demandes hors délais.**

. Terrain impraticable

Pour toute déclaration de terrain impraticable se référer au règlement page 133 « TERRAIN IMPRATICABLE » de l'annuaire du District.

Toute demande effectuée en dehors de ces deux règles ne pourra être prise en compte par la Commission. Le secrétariat et les Membres de la Commission restent à la disposition des Clubs pour répondre à toutes questions.

. Horaires des lever de rideau (suite Covid-19)

Les levers de rideau auront lieu à 12h00 si le match principal est fixé à 15h00 à compter du 1^{er} WE de mars 2022 (sauf si les installations sont équipées de quatre vestiaires).

COMPÉTITIONS MASCULINES

1 – MATCHS NON JOUES

Journée du 14 novembre 2021

Championnat Départemental 3 - Poule A

VARZY 1 / CHANTENAY 1 – Match n° 50274.1 – Le match est reporté au 10 avril 2022.

Journée du 06 février 2022

Championnat Départemental 3 – Poule A

POUILLY 1 / COSNOIS FC 1 – Match n° 50285.1 - Le match est reporté au 22 mai 2022.

Journée du 13 février 2022

Championnat Départemental 4 – Poule C

DRUY BEARD 2 / MARZY 3 – Match n° 50490.1 - Le match est reporté au 03 avril 2022

Journée du 27 février 2022

Championnat Départemental 2

NEVERS BANLAY 2 / COSNE 3 - Match n° 50098.2 - Le match est reporté au 1^{er} mai 2022.

Championnat Départemental 3 Poule A

POUILLY 1 / FOURCHAMBAULT 3 – Match n° 50234.2 – Le match est reporté au 1^{er} mai 2022.

En raison de la qualification de POUILLY 1 en coupe du District Sport Comm.

Journée du 6 mars 2022

Championnat Départemental 4 Poule A

ENTRAINS 1 / ST PERE 2 – match n° 50361.2 – le match est reporté au 3 avril 2022.

Journée du 20 mars 2022

Championnat Départemental 4 Poule B

ST SAULGE 1 / LUZY MILLAY 2 – match n° 50412.2 – le match est reporté au 3 avril 2022.

2 – MODIFICATIONS AU CALENDRIER

Journée du 6 mars 2022

Championnat Départemental 3 Poule A

COSNOIS FC. 1 / ALLIGNY ST AMAND 1 – match n°50238.2

Suite au courriel de la Ville de Cosne (indisponibilité du terrain de rugby les dimanches 06/03, 13/03, 26/03 et 03/04) et l'impossibilité d'ALLIGNY ST AMAND d'avancer la rencontre au samedi 5 mars (19h30), la Commission reporte cette rencontre au 1^{er} mai 2022 à 15h00

MARZY 2 / CLAMECY 3 – match n°50241.2 - Le match initialement prévu le 6 mars 2022 est reporté au 17 avril, à Marzy.

Accord des deux clubs et de la Commission.

Journée du 27 Mars 2022

Championnat Départemental 3 Poule B

ST SEINE 1 / MOUX BRASSY 1 – match n° 50319.2

En raison de cas Covid, la Commission reprogramme cette rencontre au 10 avril 2022.

Journée du 03 avril 2022

Championnat Départemental 2 - Poule A

ST PIERRE 1 / GARCHIZY FRANCO PORTUGAIS 1 – match n° 50123.2 – Le match est reporté au 22 mai 2022.

Si les deux clubs souhaitent disputer ce match à une date plus avancée dans le calendrier, ils devront se rapprocher du secrétariat.

NEVERS BANLAY 2 / FOURCHAMBAULT 2- Match n°50126.2 - Le match initialement prévu le 03 avril 2022 est reporté au 10 avril 2022.

Championnat Départemental 3 - Poule A

ST PIERRE 2 / POUILLY 1 – match n° 50255.2 – le match est reporté au 10 avril 2022.

POUGUES 2 / CLAMECY 3 – match n°50257.2

Le match initialement prévu le dimanche 3 avril 2022 est reporté au 10 avril 2022.

COSNOIS FC 1 / COULANGES 2 – match n°50256.2

Suite au courriel de la Ville de Cosne (indisponibilité du terrain de rugby les dimanches 06/03, 13/03, 26/03 et 03/04) et l'accord du club visiteur, la Commission avance cette rencontre au samedi 2 avril 2022 à 19h30. Elle remercie le club de COULANGES pour sa compréhension.

Championnat Départemental 3 Poule B

E. MOUX BRASSY 1 / MONTIGNY 1 – match n° 50322.2 – Le match initialement prévu sur le terrain de MOUX aura lieu sur le terrain de BRASSY.

Championnat Départemental 4 Poule C

DRUY BEARD 2 / MARZY 3 – match n° 50490.1 – Le match initialement prévu à 12h00 est reporté à 15h00. Accord des deux clubs et de la Commission.

Journée du 10 avril 2022

Championnat Départemental 4 Poule C

LA MACHINE 3 / MARZY 3 – match n° 50468.2 – Le match initialement prévu à 15h00 est avancé à 13h00. Accord des deux clubs et de la Commission.

Journée du 24 avril 2022

Championnat Départemental 2 Poule B

ESN 58 2 / MOULINS 1 – match n° 50197.2 – Le match initialement prévu à 15h00 est avancé à 13h00. Accord des deux clubs et de la Commission.

Championnat Départemental 3 poule B

ESN58 3 / CIE IMPHY 1 – match n°50329.2

Le match initialement prévu le 24/04/2022 à 15h00 à ST GERMAIN CHASSENAY se déroulera à 13h00 sur le terrain de DORNES.

Accord des deux clubs et de la Commission.

Journée du 08 mai 2022

Championnat Départemental 1

SUD LOIRE ALLIER 1 / NEVERS BANLAY 1 – Match n°50069.2

Après visite de la commission des terrains et infrastructures sportives, celle-ci refuse au motif que l'éclairage n'est pas homologué.

La commission maintient donc la rencontre au dimanche 8 mai, à 15 h.

3 – COURRIEL

*Courriel du club de ST PIERRE.

La Commission adresse ses sincères condoléances au club de ST PIERRE suite au décès de son Président.

*Courriel du club de ASA VAUZELLES et de M. Pierrick KAJDAN, arbitre, nous informant d'une erreur de saisie de résultat. Pris note. La correction a été apportée.

4 – FORFAITS

Championnat Départemental 1

SNID 3 / CERCY 1 – match n°50029.2 du 27/03/2022

Forfait déclaré du SNID 3. S'agissant du 3^{ème} forfait, la Commission déclare l'équipe du SNID 3 forfait général.

Amende 150€

Championnat Départemental 2 poule B

SUD LOIRE ALLIER 2 / ST ELOI 1 – match n° 50187.2 du 27/03/2022

Forfait déclaré de SUD LOIRE ALLIER 2. S'agissant du 3^{ème} forfait, la Commission déclare l'équipe de SUD LOIRE ALLIER 2 forfait général.

Amende 150€

Championnat Départemental 3 poule A

ALLIGNY ST AMAND 1 / FOURCHAMBAULT 3 – match n° 50252.2 du 27/03/2022

Forfait déclaré de FOURCHAMBAULT 3

Amende 40€

Championnat Départemental 4 poule C

GUERIGNY URZY 2 / DRUY BEARD 2 – match n° 50462.2 du 27/03/2022

Forfait déclaré de DRUY BEARD 2

Amende 40€

5 – TIRAGES COUPES DEPARTEMENTALES

COUPES MASCULINES

QUARTS DE FINALE LE 17 AVRIL 2022

COUPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Résultats du tirage :

ESN 58 R3 / NEVERS-CHALLUY-SERMOISE R3

SNID R1 / COSNE R1

VAUZELLES R2 / LA MACHINE R3

NEVERS- BANLAY D1 / SAINT-BENIN R2

COUPE DU DISTRICT SPORT COMM

Résultats du tirage :

ENTRAINS D4 / POUILLY D3

CIE IMPHY D3 / SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER D2

CHARRIN D2 / FOURCHAMBAULT D1

COULANGES D1 / MARZY D1

COUPE DE L'AMITIE

Résultats du tirage :

COSSAYE 1 / SAINT-SAULGE 1
TANNAY 1 / LA MACHINE 3
MARZY 3 / CHARRIN 2
LUZY-MILLAY 2 / GUERIGNY-URZY 2

Le tirage a été effectué en présence des clubs de CHARRIN, COULANGES, ESN 58, GUERIGNY-URZY, NEVERS-CHALLUY-SERMOISE, NEVERS-BANLAY, SAINT-BENIN et de MM. Samuel GAUTHIER et Lionel RIBEROL, représentant la société SPORT COMM.

COUPE FÉMININES

1/4 Finale

Match Aller => dimanche 03 avril 2022

Match Retour => dimanche 17 avril 2022

Les rencontres :

ENT. CORBIGNY/CHATEAU ARLEUF 1 / ENT. COULANGES/VAUZELLES 1

CLAMECY 1 / ST REVERIEN 1

ENT. POUILLY/2F2N/MARZY 1 / NEVERS FC 2

COSNE 1 / SNID 1

Le tirage des 1/2 finales aura lieu le mercredi 20 avril 2022 à 17h30 au siège du District de la Nièvre.

Rappel clubs :

La commission rappelle que seules les équipes participant au critérium départemental féminin de foot à huit, à savoir : Clamecy 1, Cosne 1, Ent. Coulanges/Vauzelles 1, Ent. Pouilly/2F2N/Marzy 1, Ent. Corbigny/Château-Arleuf 1, FC Nevers 2, Snid 1 et Saint-Révérien 1, pourront prendre part à la Coupe Départementale Féminine.

Les équipes à onze ne sont pas prises en compte pour cette coupe.

Pour le reste, la commission appliquera le règlement envoyé aux clubs le 9 mars 2022.

6 – RAPPEL DES PROTOCOLES DE REPRISE DES MATCHS RÉGIONAUX ET DÉPARTEMENTAUX

Règles à observer en cas de Virus circulant dans un club

A partir de 4 nouveaux joueurs ou joueuses isolés sur 7 jours glissants, le virus est circulant dans le club. L'ARS sera informée et prendra les décisions sur les mesures à prendre pour l'ensemble des joueurs et du staff. Il appartient à chaque club de réaliser le suivi et comptabilisation des cas positifs amenant à déterminer si le virus est circulant dans le club.

Saisine de la commission d'organisation et forfaits

La commission d'organisation en charge de la compétition concernée est chargée de se positionner sur les reports de match selon les circonstances ci-après, après avis des instances médicales.

Dans l'hypothèse du virus circulant dans un club, le référent Covid du club doit :

- Alerter immédiatement la Ligue ou le District par courriel (en fonction du niveau où évolue l'équipe)
- Fournir l'attestation ARS sur la situation.

Le report ne peut être envisagé que si l'une des deux conditions ci-dessous est avérée :

- A partir de 4 nouveaux cas positifs de joueuses/joueurs le jour du match
- L'ARS impose un isolement de l'équipe pour 7 jours

COMPÉTITIONS FÉMININES

7 – MATCHS NON JOUES

Journée du 13 février 2022

Critérium Féminin

COSNE 1 / E. POUILLY-2F2N-MARZY 1 – match n°50757.1 – Le match est reporté au 15 mai 2022.

Journée du 27 février 2022

Critérium Féminin

E. COULANGES VAUZELLES 1 / E. POUILLY 2F2N MARZY 1 – match n° 50717.2 – Le match est reporté au 10 avril 2022.

8 – MODIFICATIONS AU CALENDRIER

Journée du 12 décembre 2021

Critérium Féminin

SNID 1 / CLAMECY 1 - Match n°50759.1 - Suite au forfait de CLAMECY 1, le match retour aura lieu à DECIZE le 5 juin 2022.

Journée du 27 février 2022

Critérium Féminin

CLAMECY 1 / NEVERS FC 2 - match n°50716.2

Le match initialement prévu le 27 février 2022 se déroulera le 15 mai 2022, à CLAMECY.

Accord des deux clubs et de la Commission

Journée du 27 mars 2022

Critérium Féminin

E. POUILLY 2F2N MARZY 1 / CLAMECY 1 – match n° 50731.2

Le critérium se terminant le 5 juin 2022, la commission reporte le match au jeudi 26 mai 2022 (Ascension).

9 – DOSSIER TRANSMIS PAR LA COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS

Journée du 20 mars 2022

Critérium Féminin

E. POUILLY 2F2N MARZY 1 / NEVERS FC 2 – match n° 50748.1

La commission prend note du match donné perdu par pénalité à NEVERS FC 2 (0 but/-1 point) pour en reporter le bénéfice à E. POUILLY 2F2N MARZY 1 (3 buts/3 points).

PROCHAINE RÉUNION LE MERCREDI 6 AVRIL 2022 A 16H30.

Le Président
Bernard MAY



Le secrétaire
Michel PINGUET



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.